



## mariage avec un Algerien, le visas

Par **karima**, le **11/10/2008** à **22:14**

Bonsoir,

je me marie avec un Algerien qui a sa situation la bas, on nous a expliquer qu'il pourrait avoir des visas à chaque fois qu'il veut venir, ils nous reste à savoir es ce que juste avec le livret de famille il peut avoir des visas et du coup il fera des aller retour( pour le moment) et es ce que ces revenus la bas sont pris en compte ici et comment ça se passe?

je n'arrive pas à le savoir meme en ayant eu recours à un avocat.... c'est un peu le flou.

lui ne compte pas venir s'installer pour le moment, donc nous ferons des aller retour, mais comment juridiquement tout cela est possible?

en vous remerciant vivement